

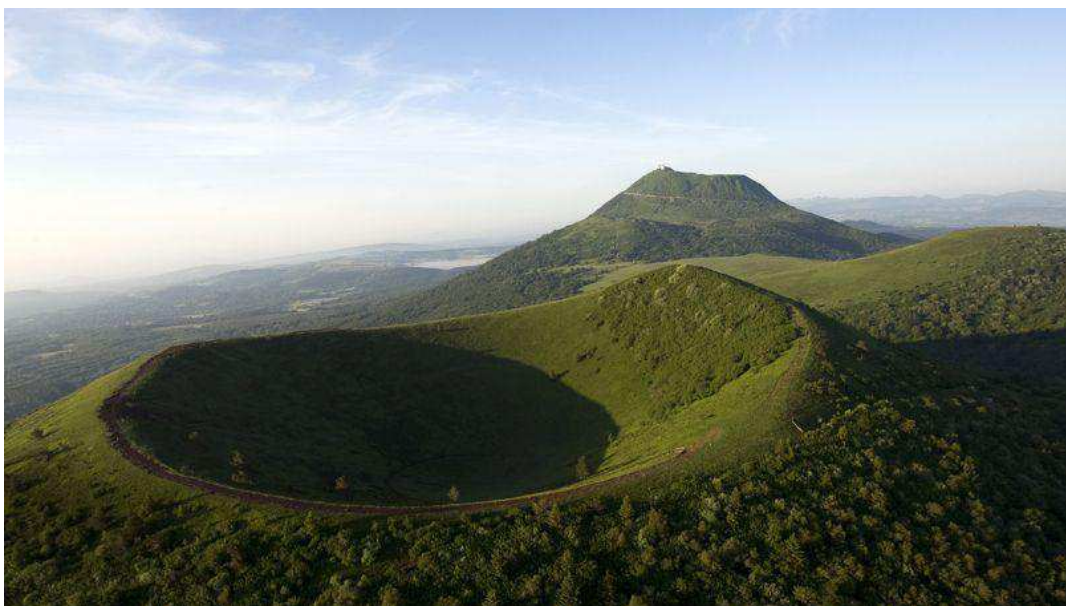


Paris, le vendredi 24 février 2017

*Ségolène Royal annonce la candidature
de la Chaîne des Puys – Faille de Limagne
au patrimoine mondial de l'UNESCO*

Soutenu par Ségolène Royal, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme se mobilise en 2017 pour aboutir en janvier 2018 à une candidature au patrimoine de l'UNESCO de l'ensemble de la Chaîne des Puys – Faille de Limagne en Auvergne.

La candidature s'inscrit dans la démarche de rééquilibrage de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO qui, en 2016, comprend 1 052 biens, dont seulement 20 % de biens naturels. Cette candidature repose sur un travail rigoureux de dix ans de l'ensemble des élus du territoire, des équipes du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.



Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31